

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Communiqué de presse de Maître Didier MOULY,
Maire de Narbonne, et Monsieur Yves PENET, Adjoint en charge
de la culture et du patrimoine**

Deux articles de presse ont évoqué, ces derniers jours, la suppression de la subvention accordée en 2017 à l'association Label ID.

Maître Didier Mouly, Maire de Narbonne, et Monsieur Yves Pénét, Adjoint en charge de la culture et du patrimoine, souhaitent compléter les informations publiées dans les journaux locaux du mardi 29 et du jeudi 31 août.

Tout d'abord, *« une subvention municipale n'est pas automatique. Chaque année, les élus municipaux doivent arbitrer et sélectionner les meilleurs projets. La baisse des dotations de l'Etat et la volonté de ne pas augmenter les impôts locaux nous imposent une attention particulière. Il n'est plus dans l'air du temps d'ouvrir les vannes financières pour les associations. Nous le regrettons car nous avons conscience de l'importance du tissu associatif narbonnais »*, explique le premier magistrat.

Ensuite, *« le cas de Label ID est très simple. La Municipalité voulait soutenir le projet de festival Porte-Voix, en lequel nous avons beaucoup cru, mais l'association ne souhaite plus le programmer au Palais du Travail. De fait, un problème manifeste est constaté. L'association organise désormais ses événements dans un lieu privé, qui facture des entrées et des boissons. Une collectivité ne peut pas, déontologiquement, soutenir, avec les deniers du contribuable, une entreprise. Que ce soit de manière directe ou indirecte »*.

Pour conclure, les élus précisent que *« les décisions municipales sont prises dans le seul et unique intérêt général. Les subventions sont allouées sur la base de critères objectifs et clairs. Comme pour le festival Sportfolio, la Ville ne peut pas décider à la place des dirigeants associatifs d'organiser ou d'annuler une manifestation, elle ne peut que soutenir ou non. D'autres dispositifs d'accompagnement existent pour aider les associations. Ils seront, comme chaque année, présentés au Forum des associations du 9 septembre prochain. Les élus travaillent d'ailleurs à les développer. »*

Contact presse :

Mairie de Narbonne
Direction de la communication
Tél. 04.68.90.31.36
presse@mairie-narbonne.fr